



**TRAME crée**  
**le réseau social**  
**des Associations de développement agricole et rural**



**Trame - Ancema - Bcma - Fnasavpa - Fngeda**  
6, rue de La Rochefoucauld - 75009 Paris  
Tél. : 01 44 95 08 00 - Fax : 01 40 74 03 02 - [www.trame.org](http://www.trame.org) - E-mail : [trame@trame.org](mailto:trame@trame.org)  
Siret : 410 051 197 000 37 - APE 9499 Z

---

## Développer les nouvelles techniques d'information et de communication

---

Nous sommes dans un monde qui bouge vite. Nos métiers d'agriculteurs, de salariés agricoles, d'agents de développement évoluent tout aussi vite. Nous avons besoin d'innover dans nos métiers. Dans les groupes et associations de développement agricole et rural, agricultrices, agriculteurs et salariés agricoles innover sans cesse. Les réseaux dynamisent tous ces groupes par le partage, l'échange, la diffusion de l'innovation. Cette émulation est vitale pour être pleinement acteur dans les changements.

Aujourd'hui les possibilités offertes par les nouvelles technologies ouvrent des perspectives formidables pour les réseaux.

C'est pourquoi, TRAME, Tête de réseaux, crée le Réseau social des associations de développement agricole et rural.

Ainsi TRAME met en place un fonctionnement de réseau qui s'appuie au mieux sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s'agit de :

- Faciliter les rencontres entre pairs sans contraintes territoriales,
- Créer du lien entre porteurs de projets innovants, au-delà du local,
- Trouver une réponse rapide et réactive à une question posée,
- Mutualiser les expériences et les informations, et ainsi valoriser les connaissances produites par notre réseau.

Au-delà d'une mise en réseau plus facile des groupes d'agriculteurs et des associations de salariés agricole, ce réseau social facilitera également la création de nouveaux groupes.

Dès à présent rejoignez le Réseau social des associations de développement agricole et rural.



### **L'information dans un réseau moderne**

#### **Internet a bouleversé nos façons de faire...**

Les NTIC, et plus particulièrement Internet, ont changé nos habitudes dans l'approche de l'information et nos modes de mise en relation avec d'autres individus et d'autres collectifs. Les individus ont acquis une grande liberté dans l'accès aux informations. Le taux d'utilisation de l'informatique et d'Internet chez les agriculteurs est élevé. Pour assurer leurs missions, nos groupes de base, notre réseau fédératif doivent en tenir compte.

## **Des rencontres physiques et virtuelles**

Notre vie en réseau est marquée par des grands moments de rencontre : le Festival des groupes à Dôle, les Rencontres internationales des Salariés Agricoles, les « 3 jours des Présidents », les événements en région, les AG départementales, ...

Mais passés ces moments forts, les innovations et les références restent trop souvent au niveau local. Notre projet est de prolonger ces moments forts par des échanges via Internet.

## **Faire des rencontres thématiques**

La création de collectifs autour d'une même question partagée par plusieurs personnes est possible grâce à Internet. Les moteurs de recherche permettent à tout un chacun de poser une question complexe et d'obtenir en quelques secondes un ensemble de réponses. Le réseau social des associations de développement agricole et rural proposera un outil de mise en relation des agriculteurs et des salariés intéressés par une même question de développement. Il permettra la création de nouvelles « communautés ». Notre mission est aussi de faciliter la création de nouveaux collectifs de travail en agriculture.

## **Être au service de tous les actifs agricoles**

La mission publique de Trame et de notre réseau est de renforcer le développement agricole par l'action collective. Nos organisations doivent être en capacité d'entendre et de repérer, via le web, les questions de développement des actifs agricoles dans tous les territoires et d'aider chacun à trouver des réponses. Le réseau social sera donc ouvert à tous les collectifs de développement agricole et rural. Il sera pour chacun une opportunité d'ouverture aux autres associations et groupes, mais aussi à l'Europe et au monde.



## Le réseau social des associations de développement agricole et rural

Le Réseau social des associations de développement agricole et rural, développé par Trame :

- Permettra à tout groupe d'agriculteurs ou de salariés agricoles, de **créer son espace d'échanges** à partir d'un générateur automatique de site Internet depuis le portail du Réseau social.
- Proposera **des services à utiliser** par les sites de chaque organisation : forums entre membres, boutiques pour achats groupés, veille d'information, galerie des innovations, Cercle d'échanges de matériels et de services, outils de diagnostic.
- Donnera la possibilité aux organisations de nos réseaux (fédérations départementales et nationales) **de réguler et d'animer des échanges** entre les personnes d'un territoire. Ces organisations auront la possibilité d'apporter une valeur ajoutée à ces échanges (par des synthèses, des compilations, des résumés ...). Les structures auront accès à un module de gestion des droits afin de donner à leurs adhérents des accès privilégiés.
- Donnera la possibilité à tout professionnel de l'agriculture (agriculteurs, salariés de la production, conseillers, chercheurs, enseignants...) d'accéder au moteur de recherche et ainsi d'obtenir des connaissances et une mise en relation avec les personnes partageant les mêmes préoccupations.

Ainsi toute personne en lien avec un groupe ou une association de développement agricole ayant un site sur la plateforme du Réseau social pourra avoir un compte personnalisé à partir duquel il aura accès aux groupes d'échanges qui l'intéressent, aux Extranet de certains sites, etc.

C'est ce dernier point qui donne pleinement à ce projet toute sa dimension de réseau social.



## Comment créer mon site ?

Vous êtes représentant d'un groupe ou d'une FD. Vous vous rendez sur la page d'accueil du Réseau social. Vous pourrez visualiser les structures de développement agricole qui sont déjà en réseau sur cette plateforme. Vous pourrez obtenir des informations sur l'actualité du développement agricole et rural via le moteur de recherche.

### **Et vous pourrez lancer la création de votre site.**

Après vous être identifié et avoir accepté les conditions d'utilisation de cette plateforme, votre site Internet sera généré automatiquement. Il vous reviendra de choisir le nom du site et un modèle de présentation. Quelques rubriques de base seront proposées que vous pourrez ensuite modifier. Vous pourrez aussi créer de nouvelles rubriques.

Votre site sera aussitôt en ligne. Il sera relié au réseau des sites du Réseau social. Il sera désormais possible d'y accéder en indiquant votre adresse sur le navigateur Internet.

Votre groupe disposera d'une vitrine sur le Web, visible de tous les Internaute. Vous pourrez communiquer de façon privilégiée avec vos adhérents. Vous aurez accès au moteur de recherche sur le développement agricole. Une rubrique : « mon compte personnel » vous permettra de vous identifier lorsque vous voudrez actualiser votre site. L'administration et la mise à jour du site se feront grâce à une interface intuitive et facile d'utilisation.



## Quels services aux adhérents ?

L'idée est que votre site devienne un outil de travail coopératif avec vos adhérents. Vous pourrez y faire figurer les fonctionnalités suivantes :

- Gérer les adhérents de votre groupe afin de leur donner des accès privilégiés, éditer des étiquettes, des listes, ...
- Mettre à disposition de vos adhérents :
  - Un forum de discussions,
  - Des documents et des informations que vous voulez partager,
  - Des photos, des vidéos.

- Créer une « Newsletter<sup>1</sup> », adressée à vos adhérents et partenaires, qui leur présentera un résumé des nouveautés de votre site avec le lien automatique pour s'y rendre.
- Ouvrir une boutique au sein de laquelle vous pourrez par exemple organiser des achats groupés,
- Organiser les échanges de matériels et de services entre adhérents d'un même territoire (un mini cercle d'échange),
- Rechercher dans la base de données nationale, des actions et les coordonnées d'autres groupes.

Votre site sera d'autant plus attractif que plusieurs personnes apporteront des informations nouvelles.

La création du site Internet sera gratuite avec un accès dès le départ aux différents services pour pouvoir les tester.

Après deux mois, le site vitrine restera gratuit et pour continuer à bénéficier des services indiqués ci-dessus un abonnement de 300 euros par an sera demandé.

Dès que votre site aura une certaine notoriété locale (vérifiable par le comptage des visiteurs), vous pourrez solliciter des entreprises locales pour y insérer une publicité et ainsi générer de nouvelles recettes pour votre groupe qui vous aideront à financer cet abonnement.

### **Et si mon association a déjà son site Internet ?**

La plateforme est prévue pour que les structures ayant déjà un site Internet puissent « greffer » les fonctionnalités présentées ici sur leur site existant. Les conditions d'abonnement seront les mêmes que pour les sites générés par ce système.



### **Un réseau social, une nécessité pour nos associations**

Le projet de « Réseau social des Associations de Développement Agricole et Rural » doit permettre de faire émerger et de diffuser de nouvelles idées. La boîte à outils (Les forums à idées, les blogs thématiques, ...) permettra de structurer l'intelligence collective.

<sup>1</sup> Newsletter = terme qui signifie Informations adressées par messagerie électronique

Le réseau social de groupes présente un double enjeu : d'une part mettre en place une dynamique d'amélioration continue dans nos métiers, et d'autre part renforcer l'implication de chaque personne, source naturelle de productivité et de création de valeur. Pour favoriser l'innovation autour de thématiques, le réseau social des groupes pourra rassembler des personnes qui habituellement échangent peu, car trop éloignées géographiquement.

Le moteur de recherche, accessible par chaque utilisateur, permettra de rechercher des informations sur l'ensemble de la plateforme. Ainsi à partir de votre question (pour votre exploitation ou votre groupe), le système déclenchera une recherche sur l'ensemble des données disponibles dans le réseau : Actions des groupes, informations dans les forums, gazettes des fédérations, articles de Travaux et Innovations, Références du Bcma, etc ... La pertinence des réponses sera augmentée par les liens avec les sites de nos partenaires.

Il sera aussi possible de mutualiser les calendriers d'événements. Si votre association organise une formation ou un événement, vous pourrez mettre cette information à disposition des autres groupes du réseau.

## Ce projet vous intéresse, alors...

Le Réseau Social des associations de développement agricole et rural sera opérationnel en septembre 2010. Une phase de tests aura lieu durant l'été 2010. Avant de démarrer ce projet novateur et ambitieux, Trame veut avoir des garanties sur l'intérêt que ce projet rencontre auprès des groupes d'agricultrices et d'agriculteurs et des associations de salariés agricoles.

C'est pourquoi TRAME vous propose la formule «Pionnier » qui consiste à :

- Vous engager dès à présent à ouvrir un site, pour votre groupe, votre association ou votre fédération en utilisant aussi les différents services. Cela donnera dès le départ un contenu à notre réseau social.
- Exprimer vos attentes et participer à la phase de mise au point définitive du Réseau Social et de ses services. Dès que vous nous aurez rejoint comme site Pionnier vous serez associé au projet. Les sites Pionnier contribueront ainsi à mettre en place un réseau social qui correspondra au plus près aux besoins des collectifs de terrain.
- Vous engager financièrement avec TRAME au moment du lancement du projet. Cet engagement constitue pour le site pionnier un effort de départ mais dans le temps le site Pionnier est avantagé par rapport à ceux qui ne se décideront que plus tard.

Pour être site Pionnier la démarche est la suivante :

- Manifester votre intérêt pour la mise en place de ce Réseau social des associations de développement agricole et rural, en renvoyant le document prévu à cet effet avant le 1<sup>er</sup> avril 2010.
- Verser **un engagement financier de 1.000 Euros** avant le 1<sup>er</sup> mai 2010.  
Les sites Pionniers seront dispensés de l'abonnement annuel pour 2010 et 2011 et 2012. Pour les années suivantes l'abonnement sera réduit de 50%.  
(Ainsi en 2013, un site Pionnier aura payé 1150 €, alors qu'un groupe qui se décidera après le 1<sup>er</sup> avril 2010 aura payé 1200 €. Puis les années suivantes l'écart entre les deux augmente.)

Le Réseau social des associations de développement agricole et rural vous intéresse,

Alors ...

Renvoyez dès à présent la fiche jointe pour devenir

**Site Pionnier.**

## Pour en savoir plus

---

**François Xavier Delépine**

☎ 01.44.95.08.01

[Fx.delepine@trame.org](mailto:Fx.delepine@trame.org)

**Philippe Desnos**

☎ 02.23.48.27.88

[p.desnos@trame.org](mailto:p.desnos@trame.org)

**Antoine Carret**

☎ 04.72.72.49.95

[a.carret@trame.org](mailto:a.carret@trame.org)

**Virginie Drocourt**

☎ 01.44.95.08.16

[virginie.drocourt@trame.org](mailto:virginie.drocourt@trame.org)